



**MUNICIPALITÉ DE
SAINT-APOLLINAIRE
COMTÉ DE LOTBINIÈRE
PROVINCE DE QUÉBEC**

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 JUIN 2019

À une séance ordinaire tenue le 3 juin 2019, à 19 h 30, au lieu ordinaire des réunions du conseil, étaient présents :

M. Bernard Ouellet, maire
M. Daniel Laflamme, conseiller n° 1
M. Jean-Pierre Lamontagne, conseiller n° 2
M. Jonathan Moreau, conseiller n° 3
M. André Sévigny, conseiller n° 5
M. Alexandre D'Amour, conseiller n° 6

Mme Julie Rousseau, conseillère n° 4 - Absente

La directrice générale atteste que plus de 3 personnes sont présentes dans la salle.

ORDRE DU JOUR

PRÉLIMINAIRES :

1. Ouverture de la session
2. Inscription des droits de parole du public
 - a. Exercice des droits de parole du public
3. Faits saillants et résumé de la correspondance
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption des comptes et dépôt du registre des engagements
6. Transferts de crédits (aucun)

ÉTUDE :

7. SERVICE D'URBANISME

- a. **Avis de motion – Règlement no 866-2019**
- b. **Avis de motion – Règlement no 867-2019**
- c. **Adoption du 1^{er} projet de règlement no 868-2019** modifiant le règlement de zonage no 590-2007 et ses amendements afin d'agrandir la zone 146C à même la zone 145R sur la rue Principale et d'agrandir la zone 183R à même la zone 183.1R sur la rue Sévigny
- d. PIIA patrimoine – acceptation de quatre demandes
- e. PIIA zones commerciales et industrielles – 520, rue Laurier
- f. PIIA affichage – acceptation de deux demandes
- g. Dérogation mineure – 72, rue Laflamme
- h. Demande à portée collective en vertu de l'article 59 de la loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec (LPTAAQ) – Ilots déstructurés

8. SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

- a. Embauche des animateurs et animatrices du camp de jour 2019
- b. Embauche d'un étudiant au service des loisirs pour l'été 2019
- c. Inscription à la conférence annuelle du loisir municipal

9. SERVICE DES INCENDIES

- a. Démission d'un pompier
- b. Embauche de 2 pompiers

10. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU

- a. **Avis de motion et présentation du projet de règlement no 869-2019** modifiant le RHSPPP pour ajouter des panneaux d'arrêts et rendre la rue Gingras à sens unique
- b. Octroi du contrat de réaménagement des rues Gingras et Roger
- c. Octroi du contrat pour l'augmentation de la capacité de traitement de l'eau



- d. Autorisation d'aller en appel d'offres pour le préachat des équipements pour les feux de circulation sur la route 273
- e. Acceptation des avis de changements # DC-004 et DC-005

11. SERVICE DE LA COMPTABILITÉ STRATÉGIQUE

- a. Point d'information : Faits saillants du rapport financier 2018
- b. Aide financière pour l'entretien des rues des Roulottes et des Campeurs
- c. Dépôt d'une demande d'aide financière au MCC
- d. Soutien financier pour la Grande Journée des Petits Entrepreneurs

12. ADMINISTRATION

- a. Inscription au tournoi de golf des gens d'affaires de Lotbinière
- b. Appui à la lutte et l'adaptation aux changements climatiques

13. AGENDA POLITIQUE

- a. ...

14. VARIA

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

16. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE

17. CLÔTURE DE LA SÉANCE

17943-06-2019
point no 4

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 juin 2019 soit accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

17944-06-2019
point no 5

ADOPTION DES COMPTES ET DÉPÔT DU REGISTRE DES ENGAGEMENTS

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les comptes payés et les comptes à payer soient acceptés et que le maire et la directrice générale soient autorisés à les payer.

Adopté à l'unanimité

Salaires bruts payés - Mai

Bernard Ouellet	3 729.24 \$
Jean-Pierre Lamontagne	1 243.08 \$
Jonathan Moreau	1 243.08 \$
André Sévigny	1 243.08 \$
Julie Rousseau	1 243.08 \$
Alexandre D'Amour	1 243.08 \$
Daniel Laflamme	1 243.08 \$
Martine Couture	6 604.22 \$
Cathy Bergeron	5 348.76 \$
Martin Miller	5 515.60 \$
Renault Lepage	6 237.88 \$
Dany Lamontagne	5 474.68 \$
Pascale Lemay	4 054.28 \$
Membres du conseil et cadres :	44 423.14 \$
Employés de voirie et bureau :	55 079.99 \$
Service de sécurité incendie :	18 047.68 \$
Bibliothèque et brigadières :	6 270.81 \$
Personnel de la SAAQ :	8 289.76 \$
Employés centre Multifonctionnel :	5 195.90 \$
Employés camp de jour et soccer :	1 364.98 \$
Total des salaires bruts payés pour mai 2019 :	138 672.26 \$



Comptes payés - Mai

Postes Canada	Frais de poste formulaire CVA (don)	603.38 \$
Yves Mailly	Remboursement dépenses électorales	531.99 \$
Fondation Philippe Boucher	Inscription Classique de golf des étoiles 2019	1 080.00 \$
Ministre du Revenu	Saisie de salaire - avril	431.44 \$
Ministre des Finances	CPTAQ puits 11 et 12	303.00 \$
Les Habitations Bô-Model Itée	Remb. dépôt de certificats de localisation	400.00 \$
Ville de Lévis	Entente pour la fourniture d'eau potable	5 168.22 \$
Claude Couture	Conférence à la bibliothèque	231.50 \$
Construction Larochelle SE inc.	Remb. du dépôt de certificat de localisation	200.00 \$
Ministre des Finances	Mise à jour des camions 2019	142.00 \$
Construction Larochelle SE inc.	Remb. du dépôt de certificat de localisation	200.00 \$
Postes Canada	Frais de poste Apollinairois pour commerces	30.99 \$
Constructions de la Chaudière inc.	Remb. dépôt de certificats de localisation	400.00 \$
Pierre-Luc Morin	Remb. du dépôt de certificat de localisation	200.00 \$
Interfas	Assurances collectives - Mai	9 977.88 \$
Info Page	Téléavertisseurs pour pompiers	247.71 \$
Les Toros de Lotbinière	Inscription au baseball été 2019	5 060.00 \$
Syndicat des Métallos	Cotisation du 21 avril au 18 mai	883.42 \$
Hydro-Québec	Électricité	34 888.72 \$
Videotron	Service au centre Multifonctionnel - Avril	91.19 \$
Produits Suncor S.E.N.C.	Essence - Mai	3 445.24 \$
Ministre du Revenu du Québec	Remise gouvernementale	22 396.75 \$
Bell Mobilité inc.	Modems - Station de pompage	128.68 \$
Télus Mobilité	Cellulaire	926.22 \$
Télus Québec	Fibre optique	776.08 \$
Videotron S.E.N.C.	Service au centre Multifonctionnel - Mai	91.19 \$
Ministre du Revenu du Québec	Remise gouvernementale	16 078.32 \$
Receveur général du Canada	Remise gouvernementale	15 663.31 \$
CARRA	Cotisation mensuelle - Mai	1 781.68 \$
Total des comptes payés pour le mois de mai 2019 :		122 358.91 \$

Comptes à payer - Mai

9113-8677 Québec inc.	Réparation du tableau de balle	411.04 \$
Alimentation Beauchesne	Eau et sacs de glace pour traitement eaux usées	25.33 \$
A.P.C.H.Q.	Cours de santé et sécurité sur chantier - eaux usées	255.00 \$
Association de soccer Lotbinière	Saison de soccer 2019	13 321.65 \$
Ass. des bibliothèques publiques	Cotisation 2019	600.43 \$
Ass. québécoise du loisir municipal	Inscription conférence annuelle pour le directeur	500.14 \$
Ass. des chefs en sécurité incendie	Cotisation membre actif et formation	994.54 \$
Astus inc.	GPS sur camion F150	886.46 \$
Atelier Genytech	Entretien camions, remplacer barrure, inspection	1 710.24 \$
Atelier Mécanique 291 inc.	Pièces pour 10 roues	17.20 \$
Auclair & Landry	Ouvre-porte automatique à Place Francoeur	8 186.24 \$
Automatisation JRT inc.	Modification sur les panneaux automatisation	1 563.66 \$
Banlieue Ford inc.	Réparation sur le camion cube	349.94 \$
Ismaelle Belleau	Achat pour activité Ôhangar	31.65 \$
Annie Bergeron	Remboursement inscription soccer	141.00 \$
Cathy Bergeron	Remb. frais de déplacement	62.64 \$
Béton Laurier inc.	Aménagement du cube et fabrication de guides	4 604.94 \$
Bionest Technologies	Visites d'entretien UV	1 988.63 \$
Boivin & Gauvin inc.	Pièce et réparation appareil respiratoire	70.13 \$
Bonair SD	Réparation unité de toit et entretien climatisation	5 934.61 \$
Boulon hydraulique CMT	Pièces pour voirie	90.40 \$
Brassard Buro inc.	Chevalet et fourniture de bureau	728.62 \$
Bureau en gros	Table pliante pour le centre Multifonctionnel	127.61 \$
Louise Camiré	Remb. frais de déplacement	547.48 \$
Canac	Inventaire pour compteurs d'eau et pièces pour loisirs	172.89 \$
Carquest Laurier-Station	Serviettes nettoyantes et clé pour aqueduc	24.17 \$

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Apollinaire



Centre de services partagés du Qué.	Publication sur les normes ouvrages routiers	93.07 \$
C.E.R. Turmel enr.	Pièces pour loisirs	177.64 \$
Chemtrade Chemicals Canada	Produit chimique pour traitement eaux usées	3 885.61 \$
Citron Hygiène LP	Gestion parasitaire	416.72 \$
Mario Collin	Remb. frais de déplacement	80.00 \$
Les commerçants de la Chaudière	Transports pour service incendie	65.11 \$
Construction Lemay inc.	Prolongement des services rue Industrielle	123 751.68 \$
Côté Fleury inc.	Clés	49.46 \$
Claudette S. Côté	Dédommagement bris lors du rinçage	419.66 \$
Martine Couture	Remb. achats pour comité technique et chandails camp de jour	3 552.88 \$
CWA	Entretien au puits des Merles et poste incendie	2 937.04 \$
Delivro	Transport de colis	238.62 \$
Desaulniers, Gélinas, Lanouette comptables	Services professionnels et aide-comptable	30 899.53 \$
Detekta Solutions	Contrat service et entretien au réservoir des Merles	361.02 \$
Distributrices G.M.P.	Nourriture pour distributrice au centre Multi.	383.94 \$
Distribution Sports-Loisirs G. P. inc.	Achat de poussière à ligner pour terrain de balle	588.67 \$
G. Doyon cuisine inc.	Percolateurs pour le centre Multifonctionnel	448.40 \$
Éco Verdure	Engrais	1 040.29 \$
École nationale des pompiers	Formation et examens théoriques	3 255.87 \$
EIRS Alarme	Recharge extincteur au réseau d'aqueduc	54.32 \$
Énergir	Électricité caserne	214.70 \$
Entreprises D. Aubin et fils	Tonte de pelouse	3 801.26 \$
Entreprises Lévisiennes inc.	Asphalte	488.65 \$
Entreprises Marcel Croteau	Peinture à l'hôtel de ville	11 497.50 \$
Entreprises horticoles CCS	Travaux d'abatage et émondage	4 225.33 \$
Envir'eau puits inc.	Honoraires professionnels - forage pour puits	15 665.34 \$
Équipements d'incendies CMP Mayer	5 ensembles d'habits de pompiers	9 601.57 \$
Éthier Avocats	Services professionnels pour réclamation de taxes	756.23 \$
Eurofins Environnement	Analyse pour traitement eaux usées	933.49 \$
Aline Falardeau	Lecteur CD	34.76 \$
Ferme des jumeaux Lamontagne	Remb. dépôt de garantie sur déneigement	680.03 \$
Formules municipales	Feuilles pour livre des procès-verbaux	272.49 \$
Fédération québécoise du camping	Conférence à la bibliothèque	223.48 \$
Gaevan Aménagement inc.	Crochets pour camion cube	77.22 \$
Garage G. Rousseau & fils inc.	Entretien de la pépinière	30.54 \$
Génisol Environnement	Caractérisation environnementale complémentaire	11 324.54 \$
Gestion Servi-Plus	Ménage centre Multi, salle com., chalet et hôtel de ville	3 750.15 \$
Goodyear Canada inc.	Pneus pour camions	1 887.85 \$
Groupe Archambault inc.	Achat de livres pour bibliothèque	426.62 \$
Groupe Solutech	Caméra pour localisation entrée d'eau au Vign'eau	258.69 \$
Groupe Ferti	Fertilisation et huile de dormance	735.55 \$
Mariane Giguère	Remb. achat de chandails pour camp de jour	806.72 \$
Marie-Josée Houle	Remboursement inscription soccer	162.00 \$
Impressionne-Moi	Plastifier plan	16.10 \$
Industries Lam-E inc.	Crochets pour camion cube	48.22 \$
Installation René Mailloux	Location d'un projecteur, réparation et caisses de son	1 911.32 \$
Jambette	Bordures pour module de jeux	3 979.64 \$
Javel Bois-Francs inc.	Produits chimiques pour traitement d'eau	570.98 \$
Josée Proulx	Cours d'anglais pour le camp de jour	1 500.00 \$
L. Delisle inc.	Réparation ponceau, travaux route L'Ormière...	4 800.21 \$
Lab-Eau-Sol Environnement inc.	Canettes de graisse industrielle	247.89 \$
Réjean Lafleur	Remb. frais de déplacement - cours de secouriste	80.00 \$
Magasin Latulippe	Bottes de sécurité	195.41 \$
Laurentide Re/Sources inc.	Collecte des déchets organiques	296.20 \$
Kim Lavoie	Remboursement suite à une annulation	450.00 \$
Lawson Products inc.	Peinture de marquage	2 102.63 \$
Librairie Renaud-Bray	Achat de livres pour la bibliothèque	2 760.66 \$
Librairie Chouinard	Achat de livres pour la bibliothèque	41.85 \$
Groupe Lou-Tec inc.	Location d'une plateforme élévatrice pour formation	840.16 \$
Macpek inc.	Pièces de roues pour le 10 roues	497.52 \$

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Apollinaire



Marché Veilleux	Lait (bureau) et nourriture (réunions)	20.82 \$
Marius Garon inc.	Garde-boue et lumières pour camion F150	313.49 \$
Martin & Lévesque (1983) inc.	Pantalons de pompier	58.53 \$
Messer Lévis	Lunettes de sécurité et gants noirs tactiles	237.32 \$
Martin Miller	Remb. frais de déplacement et repas	314.35 \$
Ministre des Finances	Service de la sûreté du Québec	461 633.00 \$
Morency Société d'avocats	Appel d'une décision de la Cour	5 067.25 \$
MRC de Lotbinière	Quote-part de juin	82 712.67 \$
Municipalité de Laurier-Station	Quote-part récupération - juin	6 466.99 \$
Municipalité de Saint-Agapit	Projet d'étude et entraide incendies	4 531.68 \$
Municipalité de Sainte-Croix	Service rendu pour bris d'aqueduc (prêt sellette)	120.72 \$
Municipalité de Saint-Antoine	Entraide incendies	933.24 \$
Normand Côté entrepreneur électricien	Divers travaux de réparation et installation	4 315.16 \$
Novicom Technologies inc.	Sauvegarde juin 2019, antivirus et licences	1 381.13 \$
Orizon Mobile	Remplacement du récepteur radio incendie	2 448.70 \$
P.E. Fraser	Coupe-froid à Place Francoeur	59.24 \$
Paul Grimard arpenteur-géomètre	Services professionnels pour puits	632.36 \$
Paiement Payfacto inc.	Solution de paiement par internet	83.92 \$
Paysagiste 2000 inc.	Nivelage de chemins de gravier	2 198.90 \$
Peinture Lignes Plus enr.	Lignage des terrains de soccer	784.70 \$
P.E.S. Canada inc.	Pièces pour loisirs	161.84 \$
Phil Larochelle équipement inc.	Toile d'asphalte pour 10 roues	488.30 \$
Pièce d'auto Alain Côté	Pièces et accessoires	262.76 \$
Placide Martineau inc.	Divers pour loisirs et bois pour estrades	91.91 \$
Pluritec Itée	Plans finaux travaux rues de l'Église et Principale	2 480.59 \$
Frédérique Potvin	Remboursement inscription soccer	73.00 \$
Produits et services de la construction	Meule à rectifieuse pour réseau d'aqueduc	225.93 \$
Produits Capital	Papier essuie-mains, hygiénique et produits nettoyeurs	1 203.27 \$
Québec Linge	Location de tapis	90.79 \$
Placide Martineau inc.	Pièces et accessoires	839.36 \$
Réal Huot inc.	Pièces et compteurs d'eau	2 219.25 \$
Recyc-Lav inc.	Ramassage des gros rebuts	1 149.75 \$
Régie intermunicipale	Quote-part de juin	21 979.66 \$
Remb. d'autos Chaudière-Appalaches	Pare-brise et housse sur mesure	804.83 \$
Rembourrage d'auto Daigle inc.	Réparation et installation GPS	5 132.53 \$
Réseau Biblio de la Capitale-Nationale	Carte d'abonné plastifiée et sac livre-toi	282.73 \$
Resotel	Contrat de service	431.16 \$
Roulement Techno inc.	Pièces et accessoires	142.99 \$
Noémie Roy	Remboursement camp de jour et soccer	244.00 \$
René-Pascal Roy Bernard	Remboursement camp de jour	190.00 \$
Serrurier Rive-suc Lévis inc.	Clés pour Place Francoeur	50.87 \$
Service d'incendie en commun	Assistance camion échelle	525.28 \$
Manon Sévigny	Compensation pour perte d'arbre	500.00 \$
Sintra inc.	Gravier	2 109.30 \$
S. Leblanc consultant	Services professionnels - rues Gingras et Roger	569.13 \$
SNC-Lavalin inc.	Honoraires professionnels	4 186.82 \$
S.O.S. Technologie	Fourniture médicale service incendie	2 014.03 \$
Stanley Black & Decker	Achat et réparation d'outils	243.72 \$
Stanley Sécurité	Contrat de télésurveillance	1 376.51 \$
Stantec Experts-conseils Itée	Services professionnels et étude sommaire eau potable	107 501.63 \$
Stelem	Réparation bornes-fontaines et formation	5 561.23 \$
Steve Robert graphique	Magnétiques noms et n ^{os} de pompiers	68.99 \$
Stinson Équipement inc.	Abrasif à pavage	258.28 \$
T.G.C. inc.	Versement n° 3 - puits 09-2018 et 10-2018	96 677.79 \$
Toshiba	Frais de photocopies, bannière et agrafes	1 302.89 \$
Uniline Canada	Panneau affichage pour terrain de tennis	598.56 \$
Veolia	Produits pour traitement eaux usées	3 505.29 \$
Wolseley Canada	Pièces et accessoires	137.66 \$
Wurth Canada	Chandails de sécurité, tampon de polissage, clés	366.56 \$
Xerox Canada	Photocopieur urbanisme	980.08 \$

Total des comptes à payer pour le mois de mai 2019 : 1 145 583.11 \$



17945-06-2019
point no 7a

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NO 866-2019

Avis de motion est par les présentes donné par Alexandre D'Amour, conseiller no 6, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil, un règlement no 866-2019 ayant pour objet de modifier le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale no 594-2007 et ses amendements afin de modifier le noyau villageois.

17946-06-2019
point no 7b

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NO 867-2019

Avis de motion est par les présentes donné par Jonathan Moreau, conseiller no 3, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil, un règlement no 867-2019 ayant pour objet de modifier le Règlement de zonage no 590-2007 et ses amendements afin d'assurer la conformité au schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC de Lotbinière.

17947-06-2019
point no 7c

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO 868-2019 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 590-2007 ET SES AMENDEMENTS AFIN D'AGRANDIR LA ZONE 146C À MÊME LA ZONE 145R SUR LA RUE PRINCIPALE ET D'AGRANDIR LA ZONE 183R À MÊME LA ZONE 183.1R SUR LA RUE SÉVIGNY

ATTENDU QU'en vertu des pouvoirs que lui confère la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil peut adopter des règlements d'urbanisme et les modifier selon les dispositions de la loi;

ATTENDU QUE le Règlement de zonage no 590-2007 est entré en vigueur le 17 avril 2008;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de modification réglementaire de la part d'un promoteur afin d'agrandir la zone 183 R sur la rue Sévigny pour pouvoir construire une habitation unifamiliale jumelée;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de modification réglementaire de la part d'un promoteur afin que la propriété située au 133, rue Principale, soit incluse dans la zone 146C;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande les modifications du présent amendement;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie de ce projet de règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un premier projet de règlement portant le no 868-2019 soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

17948-06-2019
point no 7d

PIIA PATRIMOINE – ACCEPTATION DE QUATRE DEMANDES

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu les demandes de permis suivantes :

- Numéro 2019-210 pour le 29, rue du Collège, afin de changer les fenêtres de la résidence en conservant les volets;
- Numéro 2019-203 pour le 24, rue de l'Église, afin d'ajouter une porte arrière à l'immeuble et un patio en cour arrière;
- Numéro 2019-183 pour le 149, rue Principale, afin de construire un patio attenant à une piscine en cour arrière de la propriété;
- Ajout au permis numéro 2018-651 pour le 89, rue Principale, afin de refaire la galerie avant et d'ajouter un patio en cour arrière;



ATTENDU QUE ces dossiers ont été étudiés en vertu du Règlement relatif au PIIA numéro 594-2007, en considérant que les propriétés font partie du noyau villageois traditionnel;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande l'acceptation de ces demandes de permis;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les travaux soient autorisés comme demandé dans les demandes de permis numéro 2019-210, 2019-203, 2019-183 et 2018-651.

Adopté à l'unanimité

17949-06-2019
point no 7e

PIIA ZONES COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES – 520, RUE LAURIER

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de permis numéro 2019-216 pour la propriété située au 520, rue Laurier;

ATTENDU QUE la demande consiste à ajouter une porte de garage sur le mur latéral du bâtiment principal;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du Règlement relatif au PIIA numéro 594-2007;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande l'acceptation de cette demande;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la demande de permis numéro 2019-216 soit autorisée comme demandé.

Adopté à l'unanimité.

17950-06-2019
point no 7f

PIIA AFFICHAGE – ACCEPTATION DE DEUX DEMANDES

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu les demandes suivantes :

- Pour les propriétés du 371 à 397, route 273, afin de faire l'installation d'enseignes d'identification des immeubles;
- La demande de permis numéro 2019-176 pour le 405, route 273, afin de modifier l'affichage d'une enseigne autonome existante;

ATTENDU QUE ces dossiers ont été étudiés en vertu du Règlement relatif au PIIA numéro 594-2007;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande l'acceptation de ces demandes;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les travaux soient autorisés comme demandé pour la demande des propriétés du 371 à 397, route 273, ainsi que pour la demande de permis numéro 2019-176.

Adopté à l'unanimité

17951-06-2019
point no 7g

DÉROGATION MINEURE – 72, RUE LAFLAMME

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de permis numéro 2019-193 pour la propriété du 72, rue Laflamme;



ATTENDU QUE la demande consiste à installer une piscine à 0.76 mètre des lignes latérales de la propriété;

ATTENDU QU'une demande de dérogation mineure numéro 2019-019 a été demandée considérant que la norme du Règlement de zonage numéro 590-2007 pour la distance minimale des lignes latérales ou arrière est de 1.5 mètre;

ATTENDU QU'un avis public de dérogation mineure a été publié le 17 mai 2019;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du Règlement de zonage numéro 590-2007;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande de refuser la demande, mais conseille une dérogation mineure à 1.22 mètre des limites latérales de la propriété;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la demande de dérogation mineure 2019-019 soit refusée considérant que la distance de 0.76 mètre est trop rapprochée des limites voisines. Pour la sécurité de l'accès à la piscine, il doit être prévu une distance d'au moins 1 mètre de tout élément pouvant favoriser l'escalade, par exemple, une clôture installée sur les limites de propriété.

Qu'une dérogation mineure pour l'installation d'une piscine à 1.22 mètre des limites latérales de la propriété soit autorisée.

Adopté à l'unanimité.

17952-06-2019
point no 7h

**DEMANDE À PORTÉE COLLECTIVE EN VERTU DE L'ARTICLE 59 DE LA LOI
SUR LA PROTECTION DU TERRITOIRE ET DES ACTIVITÉS AGRICOLES DU
QUÉBEC (LPAAQ) – ILOTS DÉSTRUCTURÉS**

ATTENDU QUE la Municipalité a déposé une proposition d'ilots déstructurés à la MRC de Lotbinière par l'entremise de la résolution 17852-03-2019;

ATTENDU QUE la Table MRC-UPA s'est réunie le 18 avril 2019 afin d'analyser la proposition municipale;

ATTENDU QUE cette analyse vise à assurer la conformité des demandes aux directives de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ);

ATTENDU QUE le rapport d'analyse de la Table MRC-UPA a été remis à la Municipalité;

ATTENDU QUE les ilots déstructurés retenus dans le rapport d'analyse de la Table MRC-UPA, avec ou sans modification, portent les numéros 33090-30, 33090-31, 33090-33 à 35 et 33090-37 à 39;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

De confirmer à la MRC de Lotbinière la volonté de poursuivre la démarche de demande à portée collective en conformité avec les conclusions du rapport d'analyse de la Table MRC-UPA.

Adopté à l'unanimité.

17953-06-2019
point no 8a

EMBAUCHE DES ANIMATEURS ET ANIMATRICES DU CAMP DE JOUR 2019

CONSIDÉRANT QUE des entrevues ont été réalisées conformément à ce qui a été planifié pour pourvoir les postes d'animateurs et d'animatrices du camp de jour La Rigole;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité



Que la Municipalité engage, selon les modalités prévues aux contrats, 23 animateurs et animatrices pour le camp de jour 2019. La liste peut être consultée au centre Multifonctionnel.

Il est possible que des animateurs ou animatrices supplémentaires soient engagés, selon le nombre d'inscriptions reçues, afin de garder un ratio animateur-enfant sécuritaire.

D'autoriser Dany Lamontagne, directeur des loisirs, à signer les contrats de travail.

Adopté à l'unanimité.

17954-06-2019
point no 8b

EMBAUCHE D'UN ÉTUDIANT AU SERVICE DES LOISIRS POUR L'ÉTÉ 2019

CONSIDÉRANT QU'une offre d'emploi a été publiée via l'Apollinairois de mars et dans la programmation des loisirs pour l'embauche d'un préposé à l'entretien des parcs;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'engager Tommy Giguère à titre de préposé à l'entretien des parcs pour l'été 2019, selon les modalités prévues au contrat.

Monsieur Giguère est engagé rétroactivement au 1^{er} juin 2019, à 40 h/semaine, jusqu'à la mi-août.

D'autoriser Dany Lamontagne, directeur des loisirs, à signer le contrat de travail.

Adopté à l'unanimité

17955-06-2019
point no 8c

INSCRIPTION À LA CONFÉRENCE ANNUELLE DU LOISIR MUNICIPAL

ATTENDU QUE la 20^e conférence annuelle du loisir municipal (CALM) aura lieu à l'Hôtel Sheraton Laval, du 2 au 4 octobre 2019;

ATTENDU QUE ce congrès est l'occasion de parfaire nos connaissances et de nous tenir informés des changements qui touchent l'environnement professionnel dans lequel nous évoluons quotidiennement;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'inscrire Dany Lamontagne, directeur des loisirs, à la CALM 2019 qui se tiendra à Laval, pour un coût de 435 \$ plus taxes, en plus de l'hébergement pour deux nuits.

Le kilométrage et les repas seront payés par la Municipalité selon les modalités prévues habituellement.

Adopté à l'unanimité

17956-06-2019
point no 9a

DÉMISSION D'UN POMPIER

CONSIDÉRANT QUE monsieur Elliott Boisvert-Giguère a remis sa démission comme pompier volontaire;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accepter la démission de monsieur Elliott Boisvert-Giguère.

Le conseil municipal remercie monsieur Boisvert-Giguère pour ses années données au sein du service de sécurité incendie et qu'une lettre de remerciement lui soit transmise.

Adopté à l'unanimité.



17957-06-2019
point no 9b

EMBAUCHE DE 2 POMPIERS

ATTENDU QUE la Municipalité a comme objectif de maintenir un effectif du service afin de répondre aux exigences du schéma de risque en sécurité incendie;

ATTENDU QUE le service de sécurité incendie a procédé à des entrevues de sélection et que le directeur et les officiers du service de sécurité incendie ont recommandé l'embauche de deux nouveaux membres;

ATTENDU QUE les candidats devront s'engager à répondre aux exigences de formation du règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2
ET RÉSOLU à l'unanimité

De procéder à l'embauche de messieurs Dominic Doré et Claude Bélanger comme pompiers volontaires et qu'ils soient soumis à une période de probation de 1 an.

Adopté à l'unanimité.

17958-06-2019
point no 10a

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 869-2019 MODIFIANT LE RHSPPPP POUR AJOUTER DES PANNEAUX D'ARRÊTS ET RENDRE LA RUE GINGRAS À SENS UNIQUE

Avis de motion est par les présentes donné par Jonathan Moreau, conseiller no 3, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil, un règlement no 869-2019 ayant pour effet de modifier le règlement no 806-2017 sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés et ses amendements afin d'ajouter des panneaux d'arrêts et de rendre la rue Gingras à sens unique.

Un projet de ce règlement est déposé séance tenante.

17959-06-2019
point no 10b

OCTROI DU CONTRAT DE RÉAMÉNAGEMENT DES RUES GINGRAS ET ROGER

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour des travaux de réaménagement des rues Gingras et Roger, par le biais du site Se@o;

ATTENDU QUE 3 soumissions ont été reçues, soit :

NOM DE LA COMPAGNIE	MONTANT TAXES INCLUSES
Les Pavages de Beauce Ltée	161 481.24 \$
Gilles Audet excavation inc.	216 400.20 \$
B.M.Q. inc.	304 867.71 \$

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accepter la plus basse soumission, soit Les Pavages de Beauce Ltée, pour la somme de 161 481.24 \$ incluant toutes taxes.

Que la dépense pour ces travaux soit financée par le programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière.

Adopté à l'unanimité



17960-06-2019
point no 10c

OCTROI DU CONTRAT POUR L'AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ DE TRAITEMENT DE L'EAU

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour des travaux afin d'augmenter la capacité de traitement de l'eau, par le biais du site Se@o;

ATTENDU QUE 2 soumissions ont été reçues, soit :

NOM DE LA COMPAGNIE	MONTANT TAXES INCLUSES
Allen Entrepreneur Général inc.	2 504 960.33 \$
Construction Deric inc.	2 686 348.33 \$

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accepter la plus basse soumission, soit Allen Entrepreneur Général inc., pour la somme de 2 504 960.33 \$ incluant toutes taxes.

Que la dépense pour ces travaux soit financée par le règlement d'emprunt numéro 859-2019.

Adopté à l'unanimité

17961-06-2019
point no 10d

AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES POUR LE PRÉCHAT DES ÉQUIPEMENTS POUR LES FEUX DE CIRCULATION SUR LA ROUTE 273

ATTENDU QUE nous avons octroyé le contrat pour la préparation de plans, devis et la surveillance de travaux le 6 mai dernier;

ATTENDU QUE le contrat pour l'aménagement des feux de circulation n'est pas octroyé;

ATTENDU QUE nous avons besoin de quatre fûts et six potences et que le délai de livraison est d'environ quinze semaines;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'autoriser la directrice générale, Martine Couture, à procéder aux appels d'offres pour le préachat de ces équipements.

Adopté à l'unanimité.

17962-06-2019
point no 10e

ACCEPTATION DES AVIS DE CHANGEMENTS # DC-004 & DC-005

ATTENDU QUE le 4 mars dernier, la Municipalité a octroyé le contrat pour la phase II – Aménagement et raccordement des puits 09-2018 et 10-2018 à T.G.C. inc.;

ATTENDU QUE des essais de pompage ont été réalisés pour les puits 11-2018 et 12-2018 et qu'ils auront une capacité combinée d'environ 1000 m³/d, nous avons déterminé que les pompes requises passeraient de 10 HP à 15 HP;

ATTENDU QUE cela a occasionné de nombreux changements, tant au niveau des installations près du rang Bois-Joly que dans le bâtiment, dont l'augmentation de la capacité de l'entrée électrique de 400A à 600A (DC-004);

ATTENDU QU'il y a une économie à effectuer ces changements immédiatement que lors du branchement des puits 11-2018 et 12-2018;

ATTENDU QU'une demande de modification a été faite pour permettre un branchement temporaire d'une génératrice advenant une panne de courant (DC-005);



IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2
ET RÉSOLU à la majorité

D'accepter les avis de changements numéro DC-004 au montant de 76 650.09 \$ taxes incluses
et numéro DC-005 au montant de 7029.98 \$ taxes incluses.

Que la dépense soit prélevée au surplus accumulé.

Adopté à la majorité

Le conseiller no 5, André Sévigny, vote contre en raison du financement au surplus.

point no 11a

POINT D'INFORMATION : FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2018

Fidèle à son engagement d'assurer une plus grande transparence de l'administration municipale et conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal, le maire, Bernard Ouellet, présente les faits saillants du rapport financier 2018, ainsi que le rapport du vérificateur externe.

Ce rapport sera diffusé dans le journal local *L'Apollinairois* de juin 2019.

17963-06-2019
point no 11b

AIDE FINANCIÈRE POUR L'ENTRETIEN DES RUES DES ROULOTTES ET DES CAMPEURS

ATTENDU QUE la rue des Roulottes et la rue des Campeurs sont deux rues privées, propriété de Gestion Carl et Charles inc.;

ATTENDU QUE plusieurs autres propriétaires se sont établis en bordure de ces rues, alors qu'ils bénéficiaient d'un droit de passage saisonnier;

ATTENDU QUE ces propriétaires ont transformé leur chalet en résidence permanente de telle sorte qu'ils doivent dorénavant utiliser ces deux chemins durant toute l'année;

ATTENDU QUE le camping ouvre seulement durant la période estivale, alors que le chemin est utilisé par le public en général durant toute l'année;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 90 de la *Loi sur les compétences municipales*, une municipalité locale peut accorder toute aide qu'elle juge appropriée dans les domaines qui sont de sa compétence;

ATTENDU QUE l'entretien d'une voie privée, ouverte au public par tolérance, fait partie de la compétence d'une Municipalité lorsque demande lui en est faite, suivant l'article 70 de la *Loi sur les compétences municipales*;

ATTENDU QUE le conseil, dans ces circonstances particulières, estime juste et raisonnable d'accorder une aide financière aux propriétaires du camping;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la Municipalité de Saint-Apollinaire accorde à Gestion Carl et Charles inc. une aide financière au montant de 800 \$ en raison de l'augmentation de circulation générée par les constructions permanentes érigées sur ces deux rues.

Adopté à l'unanimité

17964-06-2019
point no 11c

DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU MCC

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Apollinaire a signé une convention avec le ministre de la Culture et des Communications (MCC) concernant une aide financière octroyée dans le cadre du programme « Développement des collections des bibliothèques publiques autonomes »;



ATTENDU QUE dans ladite convention, il est stipulé à l'article 2 B, que la Municipalité doit transmettre à la ministre une résolution confirmant son engagement à titre de client-partenaire, à financer la totalité du projet, y compris la part correspondant à la subvention de la ministre spécifiée à l'article 3 de cette même convention;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'autoriser madame Julie Michaud à déposer une demande d'aide financière au MCC dans le cadre du programme « Développement des collections des bibliothèques publiques autonomes ».

Que la Municipalité de Saint-Apollinaire s'engage à autofinancer la totalité du projet incluant la part du MCC d'un montant de 16 900 \$, pour un montant total du projet de 31 075 \$.

D'autoriser le maire Bernard Ouellet ou le Maire suppléant Alexandre D'Amour et la directrice générale Martine Couture ou son adjointe Cathy Bergeron, à signer tous les documents afférents à cette demande.

Adopté à l'unanimité.

17965-06-2019
point no 11d

SOUTIEN FINANCIER POUR LA GRANDE JOURNÉE DES PETITS ENTREPRENEURS

ATTENDU QU'un rassemblement des petits entrepreneurs aura lieu lors de la Course des 4 Vents, le 15 juin prochain;

ATTENDU QUE le but de cette journée est de faire découvrir et de donner le goût aux jeunes de comprendre comment fonctionne une entreprise, de leur faire vivre une expérience enrichissante et qu'ils passent une merveilleuse journée remplie de belles ventes;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'octroyer un montant de 100 \$ à cet événement pour encourager et saluer l'initiative des jeunes entrepreneurs de notre municipalité, afin de promouvoir les inscriptions et d'agrandir la visibilité de cette Grande Journée des Petits Entrepreneurs.

Adopté à l'unanimité.

17966-06-2019
point no 12a

INSCRIPTION AU TOURNOI DE GOLF DES GENS D'AFFAIRES DE LOTBINIÈRE

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une invitation afin de participer au Tournoi de golf des gens d'affaires de Lotbinière qui aura lieu le 27 août prochain;

ATTENDU QUE notre participation à cette collecte de fonds servira à la poursuite des actions entreprises par le *Centre de développement des entreprises (CLD)*. Ce projet permettra de promouvoir, soutenir et accompagner les entreprises de la MRC dans leurs démarches d'innovation et de développement technologique;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

De participer au tournoi de golf des gens d'affaires de Lotbinière pour un coût total de 300 \$, soit 2 participants pour le golf et souper.

Adopté à l'unanimité.

17967-06-2019
point no 12b

APPUI À LA LUTTE ET À L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

ATTENDU QUE le consensus scientifique sur les changements climatiques et l'augmentation dans l'atmosphère des gaz à effet de serre provenant des activités humaines;



ATTENDU QUE les actions de lutte aux changements climatiques ont, pour la plupart, un effet d'améliorer l'adaptation de la collectivité;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Apollinaire appuie la MRC de Lotbinière dans sa planification stratégique basée sur les principes de développement durable pour les années 2019-2022;

ATTENDU QUE la Municipalité vise à assurer un cadre de vie favorable pour les citoyens par la mise en place d'actions structurantes, tant au niveau économique que social et environnemental;

ATTENDU QUE les municipalités subissent déjà certaines conséquences attribuées aux changements climatiques tels que les pluies et crues, la fréquence et l'intensité des périodes de chaleur et la prolifération des espèces exotiques envahissantes;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité

- De reconnaître que les changements climatiques ont des impacts tant sur le plan social, économique et environnemental sur le territoire de la MRC de Lotbinière;
- D'assurer la promotion des mesures déjà en place et poursuivre le développement d'actions structurantes via sa planification stratégique pour contrer ces impacts en concertation avec les acteurs du milieu;
- D'informer et de sensibiliser les citoyens, les organismes et les industries de l'impact positif des petits gestes à poser dans une perspective de développement durable;
- D'élaborer et mettre en place une stratégie d'action sur la lutte et l'adaptation aux changements climatiques;
- De demander aux gouvernements du Canada et du Québec d'appuyer davantage les MRC et les municipalités dans la mise en place de mesures permettant la réduction des gaz à effet de serre et l'adaptation aux changements climatiques.

Adopté à l'unanimité.

17968-06-2019
point no 16

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le procès-verbal du 3 juin 2019 soit adopté séance tenante.

Adopté à l'unanimité.

17969-06-2019
point no 17

CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3
ET RÉSOLU à l'unanimité

De clôturer la séance ordinaire le 3 juin 2019 à 19 h 58.

Adopté à l'unanimité.

Bernard Ouellet,
Maire

Martine Couture,
Directrice générale/Secrétaire-trésorière

Je, Bernard Ouellet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL : 8 JUILLET 2019